

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 26 septembre 2022

CONVENTION RÉGIONALE DES GENS DU VOYAGE À DARDILLY

La Convention Régionale des gens du voyage se tiendra pour la première fois dans le Rhône et la Métropole de Lyon, du 28 septembre au 9 octobre 2022, sur un terrain dont l'État est propriétaire à Dardilly.

Pour le bon déroulement de cet événement, les services de l'État, du Conseil Départemental du Rhône et de la Métropole de Lyon accompagnent depuis plusieurs semaines l'association « Action Grand Passage ». Ils bénéficient de l'appui de l'ARTAG (Association Régionale des Tsiganes et de leurs Amis Gadjé) qui a par ailleurs été mandatée pour informer le voisinage.

Inscrit dans le cadre du schéma départemental métropolitain d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Rhône, ce travail partenarial a permis d'anticiper cet événement en organisant les modalités d'accueil : accès à l'eau potable, maîtrise des risques incendie, mise en place de sanitaires, ramassage des déchets, sécurisation des lieux et des abords...

Cabinet du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Benoît GAILLET
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème
En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82

 [@prefetrhone](https://twitter.com/prefetrhone)  [Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes](https://www.facebook.com/Préfecture-Auvergne-Rhône-Alpes)  [prefet_69](https://www.instagram.com/prefet_69)